

Christophe NICOLAY
AVOCAT, MEMBRE DU BARREAU DE LUXEMBOURG



Christophe a été assermenté en septembre 2014.

Il exerce au sein du cabinet d'avocats Arendt & Medernach et concentre son activité autour du droit des sociétés et les investissements en *private equity*.

Christophe est titulaire d'un Master 2, droit du multimédia et de l'information de l'Université Panthéon-Assas (Paris II) et d'un LL.M. en droit des sociétés et du commerce international de la University of California, Hastings College of the Law.

Depuis juillet 2014, il est membre du comité d'activité d'Arendt & Medernach.